

# Rapport d'activité 2024

Les services publics  
mutualisés des collectivités  
en faveur de la transition  
énergétique

**ALEC**<sup>42</sup>

AGENCE LOCALE  
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT  
DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

# L'ALEC42 répond aux enjeux énergétiques et climatiques du territoire pour la mise en œuvre de la transition énergétique

→ CHIFFRES CLÉS 2024

## Accompagner les stratégies territoriales des collectivités en matière de transition énergétique

**6** collectivités engagées dans un PCAET  
**3** dans un PCAET volontaire  
**4** TEPOS

**1 619 GWh** de production d'énergies renouvelables



## Accompagner la rénovation de l'habitat avec le service public Renov'actions42

**2 436** projets de rénovation accompagnés, dont 1 685 en logements individuels et 751 en logements collectifs

**25 Millions d'€** de chiffre d'affaires de travaux générés sur le territoire



## Accompagner les entreprises dans leurs démarches de performance énergétique avec EDEL42

**326** entreprises accompagnées

**3.5 GWh** par an d'économies à faible temps de retour dans les entreprises accompagnées



## Contribuer au perfectionnement des professionnels

**260** professionnels de l'habitat référencés dans le service public de la rénovation de l'habitat Renov'actions42

**30** architectes, maîtres d'œuvre ou bureaux d'études référencés

**112** prestataires "Mon Accompagnateur Renov" agréés pour intervenir sur la Loire



## Planifier et agir en mobilité, transport et aménagement

**14** plans de mobilité employeurs accompagnés

**12** communes accompagnées sur des projets de mobilité



# 2024, une période de transition et de renouveau pour l'ALEC42

**A**lors que nous nous préparons à dire au revoir à Richard Gonnet, notre directeur emblématique, qui prendra sa retraite en mars 2025, nous accueillons avec enthousiasme son successeur dès janvier 2025. Ce changement de direction marque une nouvelle étape pour notre agence, qui continuera à jouer un rôle central dans la transition énergétique de notre territoire.

2024 marque également la fin des financements que nous avons connus, ouvrant la voie à un nouveau modèle en 2025. Les EPCIs assureront désormais 80 % du financement de l'ALEC42, aux côtés du Département, dont l'appui renouvelé témoigne de son engagement à nos côtés. Ce soutien reflète la reconnaissance de notre rôle essentiel et nous pousse à innover constamment pour répondre aux besoins spécifiques de chaque collectivité.

Notre engagement envers l'efficacité énergétique et la durabilité a porté ses fruits.

Depuis 2016, nous avons amélioré l'efficacité énergétique de milliers de logements, générant des retombées économiques significatives pour les entreprises locales et réduisant la consommation énergétique globale du département. Ces résultats témoignent de notre capacité à transformer les défis

en opportunités, en soutenant le pouvoir d'achat des habitants et en renforçant notre partenariat avec les élus locaux.

L'année 2024 a également été marquée par la poursuite de nos actions en matière d'information et de sensibilisation. À travers des ateliers et des conférences destinés à tous les publics, nous avons continué à promouvoir les pratiques durables et à accompagner notre territoire dans la préparation aux défis de demain. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir plus vert et résilient, en mettant l'accent sur l'innovation, la collaboration et une gouvernance renouvelée.

L'ALEC42 reste déterminée à guider notre territoire vers une transition énergétique réussie, en s'appuyant sur les valeurs de solidarité et de responsabilité qui nous animent depuis toujours.

*Jerémie Lacroix*

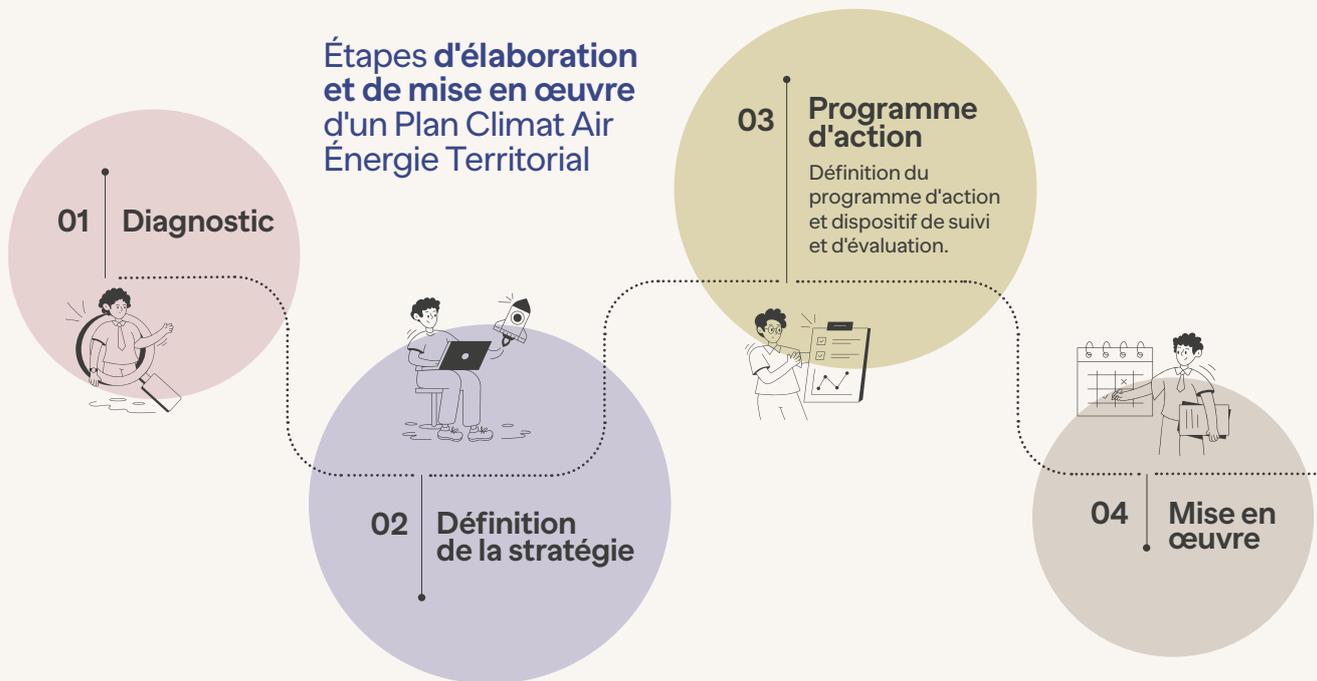
Jérémy Lacroix,  
Président de l'ALEC42



*Depuis 2016, nous avons amélioré l'efficacité énergétique de milliers de logements*



# Accompagner les stratégies territoriales des collectivités en matière de transition énergétique



## Démarches PCAET : où en sont les collectivités de la Loire en 2024 ?



► **Roannais Agglomération**  
Évaluation et révision



► **Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône**  
Démarche volontaire engagée



► **Communauté de communes des Monts du Lyonnais**  
Bilan à mi-parcours effectué



► **Communauté de communes de Charlieu Belmont**  
Bilan à mi-parcours effectué



► **Loire Forez Agglomération**  
Évaluation lancée fin 2024



► **Saint-Étienne Métropole**  
Bilan à mi-parcours effectué



► **Communauté de communes du Pays d'Urfé**  
Démarche volontaire validée



► **Communauté de communes Forez Est**  
Bilan à mi-parcours effectué



► **Communauté de communes Vals d'Aix et Isable**  
Lancement de la démarche volontaire

## FAITS MARQUANTS

### En 2024, l'ALEC42 poursuit son accompagnement auprès des collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies Énergie-Climat.

Plusieurs Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont à l'heure du bilan à mi-parcours de leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), tandis que de nouvelles collectivités s'engagent volontairement dans cette démarche.

Le rapprochement entre les Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE) et les PCAET se renforce,

favorisant une approche cohérente et intégrée.

Par ailleurs, l'ALEC42 a été sollicitée pour contribuer à plusieurs instances départementales, telles que la COP Loire, les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables, le Plan de Protection de l'Atmosphère et d'autres dispositifs stratégiques.



## Comment l'ALEC42 accompagne Saint-Étienne Métropole vers la transition énergétique ?

Saint-Étienne Métropole, récemment labellisée « Territoire engagé transition écologique » 3 étoiles par l'ADEME, intensifie ses actions pour préserver l'environnement.

L'ALEC42 joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre du PCAET de Saint-Étienne Métropole. Elle apporte une expertise technique, des conseils stratégiques, facilite la mobilisation des acteurs locaux et assure un suivi régulier des résultats obtenus.

### Bilan à mi-parcours

En 2024, l'enjeu pour l'ALEC42 a été d'accompagner Saint-Étienne Métropole dans la réalisation du bilan à mi-parcours de son PCAET. Cet exercice obligatoire permet d'évaluer les progrès en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables, tout en fixant les priorités d'actions pour les prochaines années.

### Améliorer la qualité de l'air

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le Fonds Chauffage Propre de Saint-Étienne Métropole a évolué afin d'encourager financièrement le remplacement des anciens systèmes de chauffage au bois par des équipements plus performants et moins polluants.



L'ALEC42 a participé à cette démarche en mettant en place une campagne de communication ciblée et des actions de sensibilisation auprès des ménages concernés.

Des rencontres spécifiques ont été organisées dans les communes présentant un fort potentiel de renouvellement des systèmes de chauffage au bois notamment à Sorbiers, La Talaudière et Saint-Jean-Bonnefonds.

## 05 Évaluation



Bilan à mi-parcours

## CHIFFRES CLÉS

### Données énergétiques dans la Loire

Consommation d'énergie finale

**17026 GWh** consommés **-9%** Évolution depuis 2012\*

Facture énergétique totale

**2333 millions d'€** de facture énergétique en 2022 **2980 €** par habitant **+36%** Évolution entre 2015 et 2022\*

Objectifs nationaux inscrits dans la Loi Territoires énergétique pour la Croissance Verte à l'horizon 2030 :

Production d'énergie renouvelable

**1619 GWh** produits (2023) **10%** Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie

Émissions de "GES" : -40%, par rapport à 1990  
Consommation énergétique : -20% par rapport à 2012  
32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale

Émission de gaz à effet de serre "GES"

**4110 kteq** CO<sub>2</sub> émis (2023) **-26%** Évolution depuis 1990\*

Tendance d'évolution positive, mais insuffisante au regard des objectifs nationaux

\*Objectifs nationaux inscrits dans la Loi TECV - Source : chiffres issus de l'ORCAE, données 2023 estimées

# Des collectivités engagées pour le climat : le pari des PCAET volontaires

**A**fin d'accompagner l'ensemble des collectivités ligériennes dans leur transition énergétique, **l'ALEC42 et le SIEL-TE ont mis en place un accompagnement méthodologique à destination des EPCI non soumis à l'obligation de mettre en place un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)\*.**

Cette démarche volontaire donne aux territoires la possibilité de bénéficier d'un appui et de

construire un plan d'action sur mesure, adapté à leurs enjeux locaux. S'affranchissant des contraintes administratives imposées aux PCAET réglementaires, cette initiative repose sur des séminaires collaboratifs mobilisant les élus.

En 2024, les Communautés de communes du Pays d'Urfé et du Pays entre Loire et Rhône (CoPLER), ont franchi une nouvelle étape et ont défini leur plan d'action avec l'aide du SIEL-TE et de l'ALEC42.

## Un déploiement qui s'accélère

Le succès de ces premières démarches inspire d'autres territoires. La Communauté de communes de Vals d'Aix et Isable avance également dans son PCAET volontaire et d'autres collectivités s'apprentent à s'engager dans cette dynamique.

\* Obligatoire pour tous les EPCIs de plus de 20 000 habitants.

## ZOOM SUR LA COPLER



► Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône

### La CoPLER a officiellement lancé son PCAET volontaire en juin 2023.

À travers cinq séminaires interactifs, une trentaine d'élus a participé à une réflexion sur les enjeux climatiques et énergétiques du territoire. Chaque étape a permis de préciser les priorités et d'élaborer des fiches actions concrètes, intégrées en 2024 dans l'outil Prosper Actions - outil d'aide pour construire des scénarios et vérifier la cohérence des objectifs chiffrés au regard du plan d'action.

**Le 12 mars 2024 a marqué la dernière étape de cette démarche avec la hiérarchisation des actions et la finalisation du plan d'action.**

### Parmi les actions concrètes déployées, figure :

- La rénovation énergétique des logements privés et des bâtiments publics
- Le développement des énergies renouvelables locales
- La promotion des mobilités douces et du covoiturage
- La mise en place d'actions de préservation de la biodiversité
- L'adaptation du territoire aux changements climatiques avec une gestion durable des ressources en eau

## → INTERVIEW

### Rencontre avec Jean-Paul CAPITAN



Président de la COPLER

L'engagement dans un PCAET volontaire fait suite à une étude intercommunale. Face à la vacance de logements, à un bâti souvent inadapté et à une perte démographique, nous avons lancé une démarche pour accompagner les habitants dans la requalification de leur habitat : mise au goût du jour, amélioration de la performance énergétique et potentiellement, production d'énergie renouvelable.



Interview vidéo

# Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables : accompagner les communes

Initiées par la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (dite loi APER), les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEr) sont des périmètres définis par les communes pour faciliter l'implantation des énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse...), en cohérence avec les spécificités locales.

Les communes doivent élaborer des cartes précises délimitant ces zones, en s'appuyant sur des outils cartographiques nationaux mis à disposition par l'État.

En 2024, l'ALEC42 a été sollicitée par plusieurs communes de Saint-Étienne Métropole pour les accompagner dans la définition de leurs périmètres et l'ajustement de leurs cartes.

Le Parc Naturel Régional du Pilat s'inscrit également dans cette démarche à travers son approche « Plan Paysage et Transitions ». Il intervient en amont pour conseiller les collectivités et garantir une intégration paysagère harmonieuse des projets.

L'ALEC42 s'est associée à ce travail en accompagnant les communes et en apportant son expertise sur les enjeux énergétiques et territoriaux.

## Le guichet unique de l'ingénierie territoriale : un appui aux collectivités

Créé en octobre 2024, le Guichet Unique de l'Ingénierie Territoriale vise à accompagner les collectivités dans la concrétisation de leurs projets.

Réunissant les services de l'État, le Conseil départemental et les principales structures d'ingénierie locales, il permet aux collectivités d'obtenir des réponses rapides et ciblées.

L'ALEC42, engagée dès la préfiguration du service, participe aux revues de projet, garantissant une analyse fine des demandes et facilitant la concertation entre les acteurs locaux pour assurer la faisabilité technique, financière et environnementale des initiatives territoriales.

Un guide présente la cartographie des acteurs mobilisables.



Télécharger  
le guide



### PERSPECTIVES 2025

En 2025, les collectivités devront se conformer aux nouvelles obligations en matière d'adaptation au changement climatique.

#### Deux enjeux majeurs

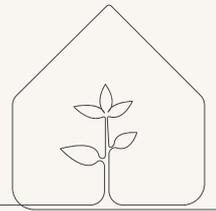
- **Application du Plan national d'adaptation au changement climatique** : les collectivités doivent intégrer les nouvelles exigences nationales en matière d'adaptation au changement climatique dans leurs politiques locales en intégrant la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC)
- **Révision des PCAET** : mise à jour des stratégies d'atténuation et d'adaptation sur 2025-2026 pour répondre aux objectifs climatiques renforcés.



En 2025, nous allons accompagner les collectivités dans la prise en compte des nouvelles obligations du PNACC et les assisterons dans la révision de leur PCAET, en leur apportant notre expertise et une méthodologie adaptée.

Suzanne Brakel,  
chargée de mission  
Approches territoriales  
et stratégie climat

Avec plus de 14 000 demandes d'information en 2024 et l'évolution des aides comme MaPrimeRénov' ou MaPrimeAdapt', Rénov'actions42 renforce son rôle de guichet unique pour la rénovation de l'habitat au plus près des habitants de la Loire.



# Rénov'actions42 : service public pour la rénovation de l'habitat

## FAITS MARQUANTS

### Rénov'actions42 : un service qui s'adapte aux nouvelles aides à la rénovation

Depuis le 1er janvier 2024, les dispositifs financiers **MaPrimeRénov'**, **MaPrime Adapt'** et **MaPrime Logement Décent** ont connu des évolutions importantes, avec **des montants revalorisés, des démarches simplifiées et l'obligation de recourir à "Mon Accompagnateur Rénov"** pour les rénovations globales...

Ces changements visent à encourager davantage de ménages à entreprendre des travaux plus ambitieux, mieux adaptés à leurs besoins et à leurs ressources. Dans ce contexte, **Rénov'actions42, Espace Conseil France Rénov' de la Loire, renforce son rôle**

### de guichet unique pour la rénovation de l'habitat.

Le service propose un accompagnement global et personnalisé, intégrant :

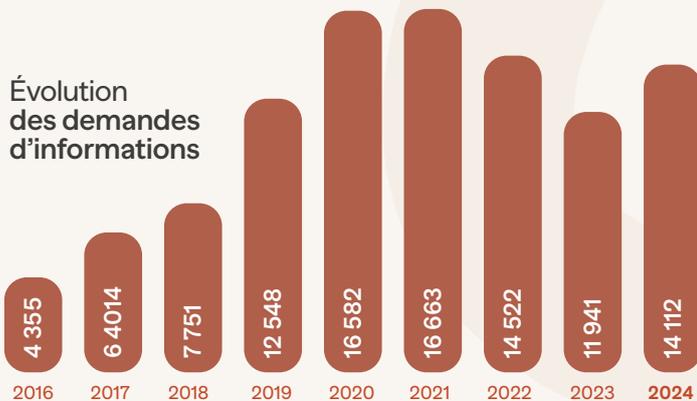
- la performance énergétique
- l'adaptation du logement à la perte d'autonomie
- la lutte contre l'habitat indigne

## → CHIFFRES CLÉS 2024

**14 112**  
demandes d'informations

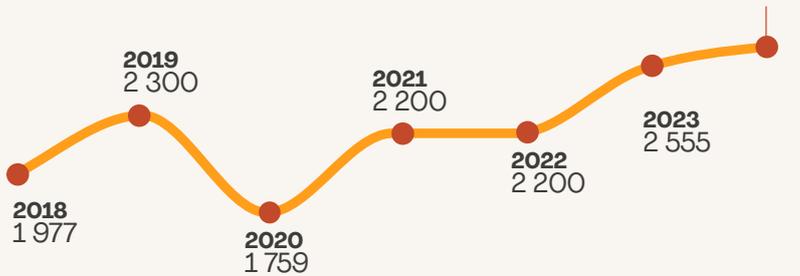
**95%** questions énergie  
**5%** questions adaptation

### Évolution des demandes d'informations



→ CHIFFRES CLÉS 2024

Évolution des rendez-vous dans les permanences



**2680**  
rendez-vous dans les permanences en 2024

## Un maillage territorial étendu : impact et rôle des permanences de proximité

Grâce à une présence sur l'ensemble du territoire, chaque habitant peut aujourd'hui bénéficier d'un accès facilité au service Rénov'actions42 via les permanences délocalisées.

Lors de ces rendez-vous personnalisés, un diagnostic complet du logement est effectué, un programme de travaux adapté est établi, accompagné d'une estimation des aides financières mobilisables en fonction des critères d'éligibilité. Ce service de proximité permet ainsi aux ménages de mieux comprendre les étapes à suivre, d'être rassurés sur leur projet et d'éviter des erreurs coûteuses.

En 2024, l'offre de permanences s'est encore enrichie avec l'ouverture de nouveaux créneaux, notamment à Saint-Just-en-Chevalet et à Saint-Chamond. Ces nouvelles permanences viennent compléter le maillage territorial, assurant désormais une présence sur l'ensemble du département.

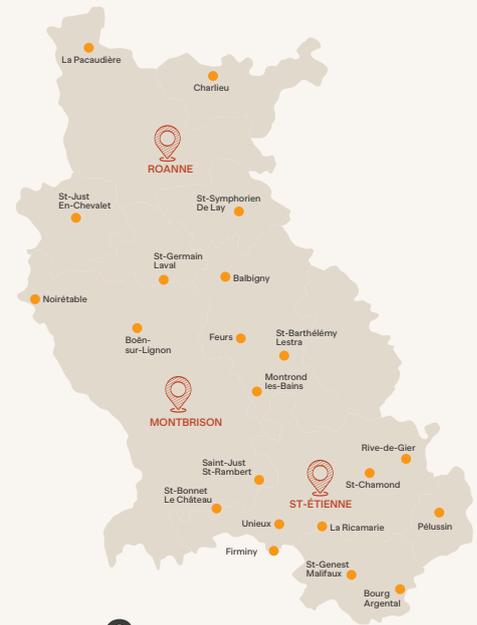
Les permanences de proximité favorisent l'égalité d'accès à l'information et à l'accompagnement, en particulier pour les populations éloignées des centres-villes.

Elles contribuent directement à la montée en puissance des rénovations performantes et au déploiement de politiques énergétiques locales ambitieuses.

## Permanences conseil habitat

Les conseillers reçoivent les usagers sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 18h.

☎ **04 77 41 41 25**

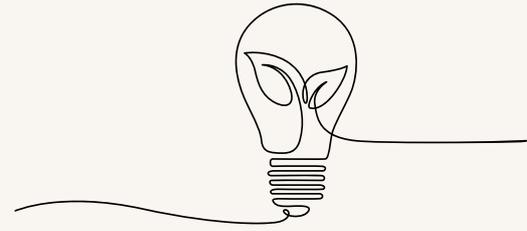


**3**  
lieux de permanences quotidiennes dans les Maisons de l'habitat et du logement du Département de la Loire

**21**  
lieux de permanences mensuelles de proximité

Télécharger ↓  
le kit communication

Télécharger ↓  
la carte des permanences



# Faciliter le parcours des usagers éloignés du numérique grâce au partenariat avec France Services

En janvier 2024, un partenariat entre l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a été signé, pour rapprocher les Espaces Conseil France Rénov' et France Services, afin de renforcer l'accompagnement des ménages dans les démarches de rénovation de leur logement.

France Services a pour mission de faciliter l'accès des citoyens aux services publics, notamment

pour les démarches administratives liées aux impôts, à la santé ou à la retraite.

Avec ce partenariat, les agents France Services peuvent désormais accompagner les usagers dans les demandes d'aides à la rénovation de l'habitat sur les plateformes internet de MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt', en lien avec France Rénov qui assure l'information technique.

**En 2024, l'enjeu pour Rénov'actions42 (Espace Conseil France Rénov' de la Loire) a été de renforcer ce partenariat à l'échelle locale.** Cela passe par la généralisation des permanences délocalisées au sein des Maisons France Services, l'organisation de rencontres régulières entre conseillers Rénov'actions42 et agents France Services, ainsi que la création d'un outil de mise en relation pour fluidifier le parcours des usagers ayant besoin d'un accompagnement numérique.

## Les aides locales : un levier d'accélération pour la rénovation

**Dans la Loire, les collectivités territoriales proposent des aides financières pour accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique.**

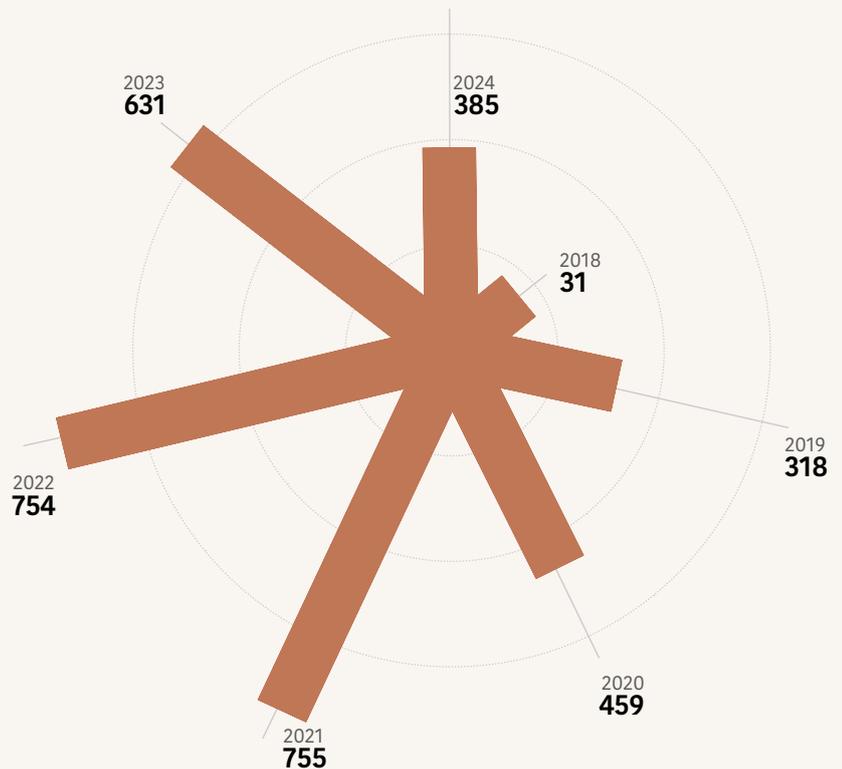
Ces subventions, parfois cumulables avec les dispositifs nationaux, visent à réduire le reste à charge et à rendre les travaux plus accessibles.

L'instruction de ces dossiers est assurée par les conseillers Rénov'actions42. **En 2024, 385 dossiers d'aides locales ont été instruits contre 631 en 2023.** Cette baisse s'explique principalement par l'arrêt des aides éradication des chaudières fioul de Saint-Étienne Métropole et du dispositif Forez'pirez de Loire Forez Agglomération. Malgré ce recul, les aides locales demeurent un signal fort d'opportunité. Elles renforcent l'engagement des ménages et accélèrent la décision de rénover, contribuant pleinement à la transition énergétique du territoire.

### → CHIFFRES CLÉS 2024

Évolution des dossiers d'aides financières locales accompagnés

**385**  
dossiers d'aides financières en 2024



→ CHIFFRES CLÉS 2024

**Orientation des contacts vers d'autres services ciblés**

**+ 800**

contacts orientés vers un prestataire **Mon Accompagnateur Rénov' (MAR)** dans le cadre de MaPrimeRénov' parcours accompagné

**70**

contacts orientés vers une structure d'**accompagnement numérique** (France Service ou conseiller numérique du Département)

**250**

contacts orientés vers la **Hotline MaPrime Rénov'** pour des problèmes techniques liés aux dossiers d'aides financières

**420**

contacts orientés vers une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU)** ou un **Programme d'Intérêt Général (PIG)**

# Encourager les rénovations globales

En 2024, l'évolution des aides financières nationales a renforcé la dynamique en faveur des rénovations performantes dans l'habitat privé.

Les conseillers Rénov'actions42 jouent un rôle important pour soutenir cette tendance. Ils repèrent le plus tôt possible les projets de rénovation globale et accompagnent les ménages dès leurs premières questions sur leur logement.



*Les conseillers Rénov'actions42 encouragent les ménages à viser des travaux ambitieux et cohérents, tout en les orientant vers "Mon Accompagnateur Rénov'" dans le cadre d'une rénovation globale. Ils veillent également à la bonne orientation vers des professionnels qualifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et à la protection contre les risques de fraude. L'objectif est clair : permettre à chaque usager de bénéficier d'un parcours fluide et de confiance pour réussir sa rénovation.*

Nicolas Pichot.  
Chargé de mission  
Rénov'actions42

→ CHIFFRES CLÉS 2024

Nombre de logements accompagnés

**1 685**

logements individuels

**751**

logements collectifs



→ INTERVIEW

## Rencontre avec Anne Félicie PRAT

Habitante de Luriecq, Loire Forez Agglomération



Anne Félicie Prat, habitante de Luriecq, a bénéficié d'un accompagnement personnalisé proposé par Rénov'actions42. Informée sur les subventions mobilisables, elle a été orientée vers "Mon Accompagnateur Rénov'". Un audit énergétique a ensuite permis d'élaborer un programme de travaux incluant l'isolation complète, l'installation d'une pompe à chaleur, d'une VMC et de panneaux solaires.

► **Résultat : une étiquette énergétique B atteinte au Diagnostic de Performance énergétique (DPE)**



Interview  
vidéo



### → ÉTUDE DE CAS

## Accompagnement de la copropriété Le Saint Alban à Roanne

**Construction :** 1968  
30 logements, 1 bâtiment

**Chauffage :** gaz collectif

**Travaux réalisés :** isolation des façades, étanchéité des balcons, menuiseries dans les parties communes et les parties privatives, amélioration de la ventilation, rénovation de la chaufferie

**Étiquette :** avant D (185 kWh/m<sup>2</sup>.an) et après B (78 kWh/m<sup>2</sup>.an)

**Gain énergétique :** 57 %

**Montant total des travaux :** 607 000 €

**Subventions :** 178 000 € dont MaPrimeRénovCopro : 112 500€, Roannais Agglomération : 28 000€ et CEE : 38 000€

### Équipe projet et partenaires techniques

**Syndic :** Ginet Immobilier

**Maître d'œuvre / architecte :** Régis Combes

**Bureau d'études :** AD Environnement

**Entreprises :** Aubonnet, Engie Solution, Avipur, Fenêtre style

### → CHIFFRES CLÉS 2024

# 628

**demandes d'informations** de syndic, conseil syndical, traitées par les conseillers

# 21

**nouvelles copropriétés** accompagnées sur des projets de travaux ambitieux (751 logements)

# 20

**copropriétés ayant voté des travaux** en 2024 (577 logements)

# 77

**suits d'audits énergétiques** (2 218 logements)

# 15

**thermographies de façades réalisées** dans le cadre de l'opération "Thermo-Copro"

## Accélérer la rénovation énergétique des copropriétés

Rénov'actions42, Espace Conseil France Rénov' de la Loire, est la porte d'entrée pour informer et accompagner les copropriétés dans leurs projets de rénovation énergétique.

**Le service se positionne comme tiers de confiance et intervient auprès des copropriétaires, administrateurs de biens, syndics d'immeubles pour les guider dans leurs démarches : études thermiques, travaux de réhabilitation et d'économies d'énergie.**

### FAITS MARQUANTS

#### 2024 : des évolutions majeures pour MaPrimeRénov' Copropriété

L'aide financière MaPrimeRénov' Copropriété a également connu des évolutions importantes en 2024 : un meilleur financement de l'accompagnement pour les projets ambitieux, une hausse des plafonds de dépenses, ainsi que l'introduction de bonus pour la sortie de passoire

thermique. Ces ajustements ont suscité de nombreuses interrogations. Pour répondre à ces demandes d'information, le service est intervenu dans plusieurs conférences, réunions, ateliers, assemblées générales de copropriétés...

## Des rendez-vous techniques pour répondre aux besoins concrets des copropriétés

Un atelier technique dédié à MaPrimeRénov' Copropriété s'est tenu le 19 janvier 2024, réunissant plus de 50 gestionnaires de copropriétés. Ce rendez-vous avait pour objectif d'accompagner les acteurs de terrain face aux récentes évolutions du dispositif. Les participants ont pu bénéficier d'un décryptage complet de l'aide : conditions d'éligibilité, modalités de calcul, articulation avec les autres subventions mobilisables (CEE, aides locales).

Des exemples concrets de montages financiers ont été présentés, illustrant les avantages d'une approche groupée et coordonnée. Ce temps d'échange a permis de répondre aux nombreuses questions des copropriétaires et des membres de conseils syndicaux, tout en les incitant à initier des projets ambitieux.

En favorisant une meilleure compréhension des dispositifs d'aide, cet atelier a contribué à renforcer la mobilisation collective en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés.

**En 2024, d'autres rendez-vous techniques ont été proposés notamment sur les bornes de recharge véhicules électriques, les prêts collectifs et le chauffage gaz individuel.**



Nicolas Pichot est également intervenu à la soirée des conseils syndicaux organisée par l'UNIS, le 8 mars 2024

# Chiffres clés

2016 → 2024  
Rénov'actions42

## Informer, orienter et conseiller

**104 888**  
demandes d'informations



## Projets accompagnés

**20 733**  
logements

logement individuel	12 444
logement en copropriété	8 289

## Rénovations engagées

**7 926**  
logements rénovés

Dont  
**6 539**  
rénovations par étapes

**1 387**  
rénovations niveau  
Bâtiment Basse  
Consommation

logement individuel	3 837
logement en copropriété	4 089

2 874
3 665

963
424

## Montants moyens de travaux



**22 500 €**  
par logement individuel  
▶ rénovation par étapes

**37 500 €**  
par logement individuel  
▶ rénovation BBC

**13 500 €**  
par logement en copropriété



**175 Millions d'€**

DE CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ SUR LE TERRITOIRE

logement individuel	100 Millions d'€
logement en copropriété	75 Millions d'€

Le service public Rénov'actions42, en partenariat avec les organisations professionnelles (CAPEB42, FBTP42), a pour mission d'impliquer tous les acteurs privés du bâtiment afin de développer les rénovations d'ampleur. À travers la structuration d'un réseau de professionnels, la formation, la valorisation des savoir-faire et l'animation du territoire, le service simplifie le parcours des usagers et crée une dynamique collective pour la rénovation de l'habitat.



## Structurer et mobiliser un réseau de professionnels pour accélérer la rénovation de l'habitat

Dans le cadre de ses missions, le service public Rénov'actions42 s'attache à structurer un réseau d'artisans investis dans la rénovation performante. L'objectif est de faciliter les mises en relation entre professionnels du bâtiment et propriétaires, tout en sécurisant le parcours des ménages.

**En 2024, cette dynamique s'est intensifiée grâce à un travail mené avec les organisations professionnelles, CAPEB Loire et Fédération du BTP de la Loire.**

### Faire monter en compétence les entreprises

La structuration de cette filière passe notamment par la montée en compétence des entreprises de la Loire. Depuis le lancement du service, 392 salariés ont été formés,



Soirée d'information Rexel à Saint-Étienne avec Fabien Goutagneux le 23 mai 2024

notamment sur la coordination en phase chantier et l'étanchéité à l'air.

### Informier et accompagner sur les aides financières

Avec les évolutions du dispositif MaPrimeRénov' en 2024, un important travail de sensibilisation et d'information a dû être mené auprès des professionnels du bâtiment.

**Rénov'actions42 est intervenu dans une dizaine d'événements (réunions, soirées d'information, ateliers thématiques), réunissant 130 participants.**

Ces rencontres, organisées en partenariat avec les collectivités, les distributeurs de matériaux et les organisations professionnelles, ont contribué à une meilleure compréhension des nouvelles règles, d'échanger sur les pratiques et de renforcer les synergies entre les acteurs du territoire.

### → CHIFFRES CLÉS EN 2024

# 260

professionnels du bâtiment référencés (artisans, entreprises)

# 392

salariés formés depuis 2016

# 30

architectes, maîtres d'œuvre ou bureaux d'études référencés

# 112

Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) agréés pour intervenir sur la Loire dont 25 Ligériens



Télécharger ↓

la liste des "Mon

Accompagnateur Rénov'™

# Déploiement de Mon Accompagnateur Rénov' et des Assistants à Maîtrise d'Ouvrage

Depuis janvier 2024, recourir à Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) est obligatoire pour toute rénovation d'ampleur soutenue par MaPrimeRénov'.

Ce dispositif, inscrit dans la loi Climat et Résilience, vise à garantir un accompagnement technique, administratif et financier aux ménages. Pour permettre le déploiement du dispositif à grande échelle, l'agrément MAR s'est ouvert aux acteurs privés aux côtés des opérateurs historiques de l'Anah.

**En 2024, Rénov'actions42 a activement contribué à la structuration des MAR :**

organisation d'une réunion d'information en partenariat avec la DDT42 (35 participants), accompagnement dans les demandes d'agrément, envois réguliers d'informations, et mises en relation avec les particuliers.

## Bailleurs sociaux et EPASE

Les bailleurs sociaux sont régulièrement confrontés aux enjeux énergétiques, notamment à travers leurs projets de rénovation.

**L'ALEC42 les accompagne dans une démarche de performance énergétique :** audits, veille technique et réglementaire, accompagnement des travaux.

En 2024, plusieurs interventions ont été menées avec Loire Habitat 2 fleuves, Habitat & Métropole ou l'EPASE (Établissement public d'aménagement de Saint-Étienne). Ces partenariats traduisent une volonté commune d'améliorer la performance énergétique du parc existant (patrimoine des bailleurs sociaux, bâtiments en maîtrise d'ouvrage EPASE ou sur périmètre Opah-RU).

**L'aide MaPrimeAdapt' s'adresse aux personnes en situation de perte d'autonomie afin de financer des travaux d'adaptation de leur logement.**

Le recours à un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) est obligatoire pour bénéficier de cette aide. L'AMO est l'interlocuteur privilégié du ménage. Il a pour mission de simplifier le parcours depuis l'élaboration du projet d'adaptation jusqu'au versement de la subvention.

**Afin de structurer ce réseau, une rencontre dédiée aux prestataires agréés AMO MaPrimeAdapt' a été organisée en mai 2024.** Cet événement a permis d'informer, de fédérer et de favoriser l'installation de nouveaux acteurs.

## Banques, agences immobilières, grandes enseignes de distribution : un réseau mobilisé

**En 2024, Rénov'actions42 a renforcé ses partenariats avec les acteurs privés de la rénovation.**

Aux côtés de Leroy Merlin, l'équipe a participé à des événements pour conseiller les clients sur leurs projets. Deux réunions d'information ont également réuni notaires, agences immobilières, banques et professionnels du bâtiment à Balbigny et Saint-André-le-Puy, en partenariat avec la Communauté de communes de Forez Est, pour faire le point sur les aides financières à la rénovation.



INTERVIEW

## Rencontre avec Arnaud GRANGE

CIPB Grange, artisan (Isolation des combles, traitement des bois de charpente) à Saint-Just-Saint-Rambert et Bourg-Argental

**Votre entreprise est référencée par Rénov'Actions42. Quels en sont les avantages ?**

*Être référencé nous apporte visibilité et reconnaissance locale. La forte implantation de Rénov'actions42 facilite la mise en relation avec des clients ciblés, déjà sensibilisés à la rénovation.*

*Les projets sont souvent bien définis en amont, ce qui permet des échanges techniques plus efficaces et une relation de confiance plus rapide.*

*Le réseau favorise aussi les échanges entre artisans partageant les mêmes exigences de qualité.*

**Que pensez-vous des réunions d'information proposées par le service Rénov'actions42 ?**

*Nous nous tenons régulièrement informés de l'évolution des aides liées à notre activité. Les réunions d'information de Rénov'actions42 offrent une vision d'ensemble sur les dispositifs existants, y compris ceux relevant d'autres corps de métier. Cela nous permet de mieux orienter les particuliers en leur apportant des réponses plus complètes.*



→ INTERVIEW

**Rencontre avec Karine BESACIER**

Directrice de l'EHPAD Notre Maison à Roanne



**Avant de faire appel à l'ALEC42, quelles étaient les principales difficultés que rencontrait votre établissement en matière de gestion énergétique ?**

*Nous ne savions pas comment aborder les enjeux énergétiques à venir, notamment ceux liés au décret tertiaire et aux obligations associées. Il nous manquait une vision claire pour structurer notre démarche.*

**Comment l'ALEC42 a-t-elle accompagné votre établissement ?**

*M. Barou nous a conseillé de débuter par le remplacement complet de l'éclairage, réduisant ainsi notre consommation électrique et la fréquence de renouvellement des équipements. Grâce à l'aide "Investissez Malin" de Roannais Agglomération, nous avons pu concrétiser ce projet. Il nous a également guidé dans l'utilisation d'OPERAT et réalisé un bilan énergétique de notre établissement afin d'identifier les axes d'amélioration.*

**Quels bénéfices avez-vous constaté ?**

*Nous avons économisé 26 % d'électricité dès la première année. Son accompagnement a été précieux pour structurer nos projets tant sur des aspects techniques que financiers. Nous saluons son expertise et son engagement qui nous seront encore utiles pour nous aider dans notre processus de transition énergétique.*

# Maîtriser l'énergie dans les établissements médico-sociaux

**Les établissements médico-sociaux doivent optimiser la gestion de leurs bâtiments pour répondre aux besoins de confort des résidents, tout en faisant face à la hausse des coûts énergétiques et aux fortes pressions budgétaires.**

Pour les aider, l'ALEC42, en partenariat avec le Conseil départemental de la Loire, accompagne ces structures dans leurs réflexions ainsi que dans leurs projets de rénovation ou de construction.

**En 2024, l'ALEC42 a confirmé sa position de partenaire de confiance auprès de ces établissements. Plusieurs structures se sont engagées dans des démarches d'amélioration énergétique, grâce à l'appui de l'ALEC42.**

Cet accompagnement se traduit par des conseils sur les choix techniques et budgétaires.

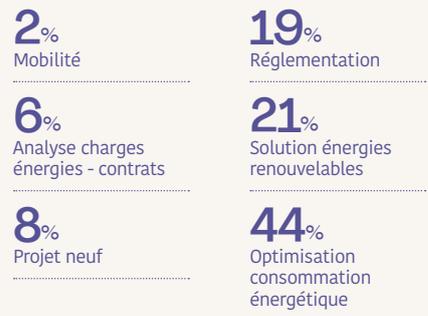
« Nous sommes souvent sollicités en amont des projets pour évaluer la pertinence d'une rénovation ou d'une reconstruction, et pour accompagner les décisions techniques », explique Vincent Barou, chargé de mission ALEC42. « L'agence intervient ainsi sur des sujets aussi variés que la maîtrise de l'énergie, l'amélioration du confort thermique, la gestion des problématiques liées à l'humidité, ou encore l'intégration des énergies renouvelables via des dispositifs comme Prime Chaleur d'Avenir entre autres ».

**L'ALEC42 est désormais clairement identifiée comme étant le relais d'information sur ces questions de financements mobilisables, mais aussi sur les évolutions du contexte réglementaire.**

→ CHIFFRES CLÉS 2024



Type d'accompagnement



Service public proposé par l'ensemble des collectivités de la Loire et la CCI, porté par l'ALEC42, **EDEL42 accompagne gratuitement toutes les entreprises du territoire dans leur transition énergétique** avec pour objectif d'améliorer la performance énergétique, d'encourager les énergies renouvelables et de favoriser les mobilités durables.

# EDEL42

## Des leviers d'action pour les entreprises du territoire

**EDEL42 s'impose comme un service essentiel**, offrant aux entreprises un accompagnement solide, gratuit et de proximité

### EDEL42 se réorganise pour renforcer l'accompagnement des entreprises

Face à une demande croissante, EDEL42 a repensé son organisation pour répondre plus efficacement aux besoins des entreprises et des territoires.

**L'équipe s'est restructurée avec une répartition des conseillers par secteur d'activité : industrie, santé, bureaux, commerces, agriculture, tourisme, permettant ainsi un accompagnement ciblé et adapté.**

Par ailleurs, un outil de gestion de la relation client a été mis en place afin d'améliorer le suivi des entreprises et la productivité des conseillers.

### Accroître la notoriété du service

Le service EDEL42 devait renforcer sa visibilité auprès des entreprises et des collectivités. **Pour cela, un site internet a été mis en ligne, accompagné de nouveaux outils de diffusion** (dépliant) visant à mieux informer, sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire.

Cette stratégie de communication a pour objectif de faire connaître plus largement le service EDEL42.

### Renforcer la dynamique territoriale

En complément des outils de communication, **EDEL42 a engagé une série de rencontres avec les intercommunalités de la Loire** pour présenter ses missions, ses actions et les services proposés aux entreprises. L'objectif : sensibiliser les collectivités aux enjeux de la performance énergétique et les mobiliser comme relais de proximité auprès des entreprises de leur territoire. **Six rencontres ont déjà eu lieu en 2024.**

### Approche collective

EDEL42 répond aux nombreuses sollicitations des collectivités, clubs d'entreprises et organisations professionnelles **en co-organisant et en co-animant des ateliers, webinaires et rencontres thématiques**. Ces actions collectives permettent de diffuser largement les bonnes pratiques, de sensibiliser les entreprises aux enjeux de la transition énergétique, et de favoriser le passage à l'action.

### → CHIFFRES CLÉS 2024

**10**  
événements

**4**  
mailings

**2**  
salons



Visiter le site  
[www.edel42.org](http://www.edel42.org)

**édel42**  
ÉNERGIE DURABLE DANS LES  
ENTREPRISES DE LA LOIRE



# Stabilisation du marché de l'énergie

Après deux années de tensions sur le marché de l'énergie, 2024 a été marquée par un retour à une relative stabilité.

En 2022, les prix de l'électricité et du gaz avaient été multipliés par cinq, voire six, en raison de la volatilité des marchés.

Cette flambée des prix avait créé un climat d'insécurité, poussant de nombreuses entreprises à solliciter le service EDEL42 pour un accompagnement en urgence sur leurs achats d'énergie.

**Le retour à des prix proches de ceux d'avant-crise en 2024 a permis au service de recentrer ses actions sur la maîtrise et l'optimisation des consommations et des coûts énergétiques des entreprises.**

## REPORTAGE

### Mondelin, fabricant français d'outillage à main, Ambierle

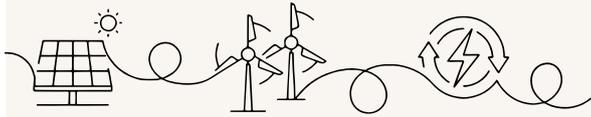
Christophe VALETTE,  
Directeur du site



L'entreprise Mondelin a été accompagnée par EDEL42 dans le cadre de Prime Chaleur d'Avenir. Grâce à l'étude et à l'optimisation de ses besoins de chauffage, l'entreprise a remplacé une ancienne chaudière bois de 1,2 MW par une nouvelle de 480 kW.



Reportage  
vidéo



# EDEL42 : un appui stratégique face aux obligations réglementaires en énergie

## Dispositif Éco Énergie Tertiaire (DEET)

Le Dispositif Éco Énergie Tertiaire concerne toutes les entreprises disposant d'une surface tertiaire supérieure à 1000 m<sup>2</sup>. Il fixe des objectifs progressifs de réduction de la consommation énergétique à atteindre d'ici 2050.

Dans un contexte réglementaire en constante évolution, les entreprises doivent s'adapter en permanence.

**En 2024, EDEL42 a informé et accompagné les entreprises ligériennes dans l'appropriation du dispositif.**

## Décret BACS

Le décret BACS ( Building Automation and Control System) impose, depuis 2024, l'installation de systèmes de gestion technique du bâtiment.

**Objectif** : réduire les consommations d'énergie tout en améliorant le confort des occupants.

**Face à l'entrée en vigueur de cette réglementation, EDEL42 a vu ses sollicitations augmenter.**

Les entreprises sont accompagnées par EDEL42 dans l'analyse de leur situation, la hiérarchisation des actions à mener et la planification

des travaux pour se conformer à la réglementation.

**EDEL42 est également présent pour transformer ces obligations réglementaires en opportunités.**

**L'efficacité énergétique doit être synonyme de gains financiers et de compétitivité pour les entreprises ligériennes.**

# Développement des énergies renouvelables en entreprise

En 2024, EDEL42 a été fortement sollicité pour accompagner les entreprises dans leurs démarches de production d'énergies renouvelables.

## Soutien au photovoltaïque et désamiantage

Parmi les dispositifs marquants de l'année, l'appel à projet (AAP) photovoltaïque désamiantage, mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a permis à cinq entreprises ligériennes de traiter leurs toitures amiantées tout en installant des panneaux photovoltaïques.

► À Saint-Étienne, l'entreprise Suchail SA, fournisseur d'outillage pour l'industrie, va bénéficier d'une aide de 37 500€ pour un investissement de 200 000€.

La toiture de 750 m<sup>2</sup> sera totalement désamiantée et 465 m<sup>2</sup> de panneaux solaires seront installés pour un total de 103kWc.

Sur l'ensemble du territoire, ce sont environ 150 000 € d'aides qui ont été mobilisées en 2024.

## Chaleur renouvelable

Prime Chaleur d'Avenir aide les entreprises de la Loire à passer aux énergies renouvelables thermiques pour leur production de chaleur (bois, géothermie, solaire thermique, réseau de chaleur).

Ce dispositif peut financer jusqu'à 65 % du coût des projets et propose un accompagnement technique personnalisé.

En 2024, six projets ont déjà été accompagnés par EDEL42.

Un nouveau contrat de quatre ans vient d'être lancé, avec des objectifs encore plus ambitieux. EDEL42 se prépare activement pour accompagner les entreprises intéressées.

Prime Chaleur est porté par le SIEL – Territoire d'énergie Loire et EDEL42 en partenariat avec l'ADEME, via le Fonds Chaleur.

Sur les secteurs de Saint-Étienne Métropole et du Pilat, les communes, bailleurs sociaux, entreprises et associations peuvent directement contacter SEM.

# Économies d'énergie et focus sur les bâtiments neufs

En 2024, EDEL42 confirme sa mission d'accompagnement des entreprises dans l'optimisation de leurs consommations énergétiques.

Chauffage, éclairage, ventilation ou rafraîchissement : chaque poste doit être analysé pour agir efficacement. Une vision globale est indispensable afin de hiérarchiser les actions à mener et les réaliser dans le bon ordre.

Cette approche est particulièrement importante dans le cadre d'une construction neuve. En effet les choix qui sont réalisés à ce stade déterminent les consommations énergétiques et le confort d'utilisation du site pour les années à venir.

→ **L'objectif** : optimiser et maîtriser les coûts de fonctionnement sur le long terme.

► En 2024, EDEL42 a ainsi accompagné l'entreprise Ferriol-Matrat – spécialiste du cintrage de tubes et de la tôlerie, implantée à Roche-la-Molière – dans la conception d'un nouveau bâtiment alliant performance énergétique, éco-conception, qualité de l'isolation, solutions de chauffage et prévention de la surchauffe estivale.

Ce projet intègre également la mise en place d'une installation photovoltaïque de 127 kWc, qui couvrira à minima 64 % des consommations d'électricité du site.

Autant de sujets abordés dès les premières esquisses pour garantir un bâtiment performant et durable.

## REPORTAGE

### NéoBulle, fabricant de porte-bébés, St-Bonnet-le-Château

Séverine MARTIAL,  
Directrice et fondatrice  
de NéoBulle

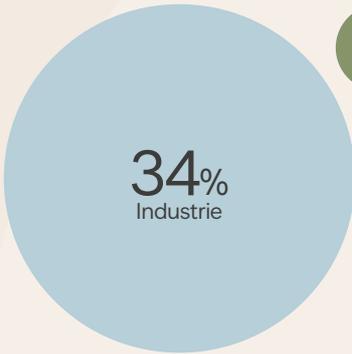
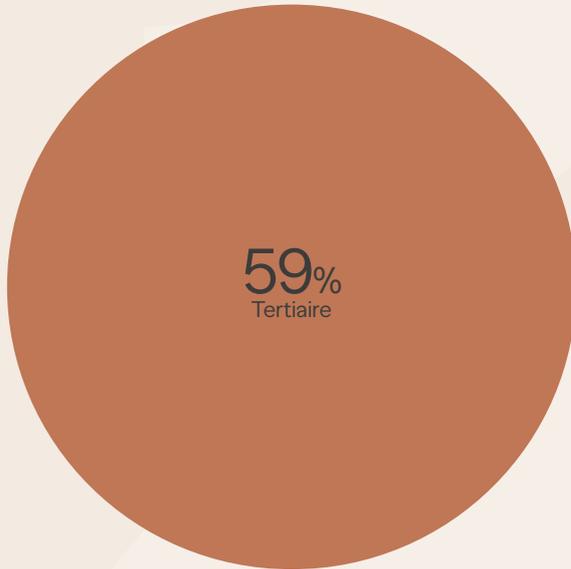


NéoBulle a bénéficié de l'accompagnement d'EDEL42 pour la construction de son nouveau bâtiment et l'obtention de l'aide Prime Chaleur d'Avenir pour son projet de géothermie.



Reportage  
vidéo

# Chiffres clés EDEL42 2024



## Accompagnement des entreprises

**326**  
entreprises  
accompagnées

**43**  
visites énergie  
(bilan global des  
consommations,  
plan d'action...)

**136**  
conseils (informations  
techniques, financières,  
réglementaires)

**225**  
accompagnements  
(suivi de projet  
dans la durée)

## Répartition des entreprises par activités

Agriculture	7%	Bureaux	12%
Mécanique	14%	Commerce	12%
Bois-Papier-Carton	5%	Autre tertiaire	11%
Textile	4,5%	Artisan	10%
Chimie-Plastique Pharma	4,5%	Enseignement	5%
Agroalimentaire	3%	Tourisme	5%
Autre industrie	3%	Logistique	2%
		Transport	2%

**édel42**  
ÉNERGIE DURABLE DANS LES  
ENTREPRISES DE LA LOIRE

Les dossiers  
d'aides  
financières  
traités par  
EDEL42

**840 000€**  
d'aides financières

**70**  
dossiers d'aides financières  
traités par les chargés de  
mission EDEL42

Dont  
 ▶ 9 dossiers Investissez Malin de  
Roannais Agglomération  
 ▶ et 6 dossiers Prime Chaleur  
d'Avenir

L'action d'EDEL42  
a généré en 2024

**720 700€**  
d'économies par an  
pour les entreprises  
accompagnées

**15,4 M€**  
de travaux générés

**3,5 GWh**  
par an d'économies à faible  
temps de retour dans les  
entreprises accompagnées

soit l'équivalent de la  
consommation électrique  
de :  
 ▶ 694 ménages  
 ▶ La production de 15 000 m<sup>2</sup>  
de capteurs PV  
 ▶ 670 tonnes de CO<sup>2</sup> évitées  
par an

## → CHIFFRES CLÉS

Mobilité en entreprises.  
2024

# 60

conseils de premier  
niveau apportés aux  
entreprises dont :

- 47 d'ordre financier
- 8 réglementaires
- 1 technique
- 4 demandes de mise en relation

# 14

plans de mobilité  
employeurs  
accompagnés

# 4

événements



## EDEL42 accompagne les projets cyclables innovants

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Usages innovants du vélo », Saint-Étienne Métropole soutient les initiatives locales favorisant le vélo comme alternative durable à la voiture. Le dispositif finance jusqu'à 50 % des projets d'achat, de formation ou de communication autour du vélo.

Le service EDEL42 a été missionné pour faire la promotion du dispositif, informer et accompagner techniquement les porteurs de projets et entreprises dans le montage de leurs dossiers. C'est ainsi qu'un jeune architecte stéphanois a pu acquérir un vélo cargo pour transporter ses outils sur ses chantiers. « Le vélo cargo m'apporte une vraie liberté. Je réduis mon empreinte carbone tout en adaptant ma pratique professionnelle à mes valeurs. »

Résultat : 2 456 € de subvention pour un projet de 4 912 € et plus de 5 500 km déjà parcourus à vélo !

## EDEL42 accompagne les entreprises dans leurs démarches de mobilité durable

### Animation du Plan de Déplacement Inter-Campus

Depuis 2022, EDEL42 anime les réunions trimestrielles du Plan de Déplacement Inter-Campus (PDIC) pour le compte de Saint-Étienne Métropole. Ce dispositif réunit les établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération stéphanoise autour d'un objectif commun : partager les actualités en matière de mobilité, échanger sur les projets portés par la Métropole et coordonner des actions collectives.

En 2024, EDEL42 a coordonné la création d'un poster désormais affiché sur chaque campus.

Ce support présente les itinéraires cyclables recommandés pour relier en toute sécurité les différents lieux d'enseignement, les restaurants universitaires et le centre-ville. Il s'agit d'un outil concret au service des mobilités durables, pensé pour encourager la pratique du vélo parmi les étudiants et personnels.



## Conférence « Entreprises, Collectivités : Quelle offre de mobilité pour vos salariés ? »

Dans le cadre du salon "L'Instant éco-durable", organisé le 1er février 2024 par la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne et Roannais Agglomération, EDEL42 a accompagné Roannais Agglomération dans l'animation d'une conférence sur les solutions de mobilité durable à destination des entreprises et des collectivités.

Une quarantaine de participants ont assisté à cet échange au Scarabée. La collectivité a présenté ses actions en faveur des mobilités alternatives : renforcement des transports publics (réguliers, flexibles,

à la demande), développement du vélo à assistance électrique, promotion du covoiturage et valorisation des outils numériques facilitant l'accès à ces services.

L'intervention a également souligné l'importance du Plan de mobilité employeur, encouragé par la Loi d'Orientation des Mobilités.



Conférence  
vidéo



# Planifier et agir en mobilité, transport et aménagement

L'ALEC42 informe, conseille et accompagne les collectivités dans le développement de services et d'aménagements pour favoriser les déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

## → CHIFFRES CLÉS

**4**  
services de transport

**12**  
communes accompagnées

**3**  
conférences organisées

## Organiser le déplacement dans le centre-bourg de Virigneux

Dans le cadre d'un projet de requalification des espaces publics, la commune de Virigneux a sollicité l'ALEC42 pour repenser les cheminements piétons et le stationnement en centre-bourg. **À l'issue d'une visite de terrain, l'ALEC42 a établi un diagnostic précis et formulé des propositions concrètes pour sécuriser les déplacements, réduire les vitesses et structurer les accès.**

Concernant les abords de la salle des fêtes, située sur la RD16, l'ALEC42 a proposé plusieurs solutions : réorganisation des priorités, aménagements paysagers, mise en place d'un plateau ou d'une écluse pour casser les vitesses, et amélioration des cheminements piétons. Pour le centre-bourg, l'enjeu

portait sur la rationalisation du stationnement, en prévision d'un futur lotissement et de l'installation d'une auberge. Des espaces ont été repensés pour équilibrer circulation et convivialité, avec des zones piétonnes et des zones cyclables.

**Grâce à son accompagnement technique et stratégique, l'ALEC42 a permis à la commune de structurer son projet et de définir ses choix et ses priorités d'investissement à venir.**



## → INTERVIEW

### Rencontre avec Jean-Christophe FARJON

Maire de la commune de Virigneux  
Communauté de communes des Monts du Lyonnais



*"Ne parvenant pas à formaliser notre projet de chemin piéton, nous avons sollicité l'ALEC42.*

*Leur service mobilité a réalisé un diagnostic, des propositions chiffrées et des vues 3D. Ce dossier complet nous a permis de monter nos demandes de subventions.*

*Les travaux sont prévus en mai 2025. Le travail de Thibaut VALLAT a été très professionnel et déterminant".*

## Accompagnement de Saint-Étienne Métropole dans la mise en œuvre de la ZFE-m

Dans le cadre de la mise en place de la Zone à Faibles Émissions – mobilité (ZFE-m), Saint-Étienne Métropole a confié à l'ALEC42 une mission d'accompagnement technique et opérationnel auprès des acteurs économiques et des collectivités du territoire. Ce dispositif vise à améliorer la qualité de l'air en restreignant progressivement l'accès des véhicules les plus polluants (poids lourds, fourgons et fourgonnettes).

En 2024, l'ALEC42 a accompagné Saint-Étienne Métropole dans ses réunions publiques destinées aux entreprises en vue de l'extension du périmètre au 1er janvier 2025.

L'ALEC42 accompagne les entreprises dans leurs démarches de renouvellement de véhicules, de la définition du besoin

jusqu'au montage de dossier pour l'obtention d'aides financières via le Fonds Air Véhicules.

L'Agence assure également un rôle de conseil sur les choix techniques (motorisation, type de véhicule) en lien avec les concessionnaires du territoire.

Par ailleurs, l'ALEC42 appuie Saint-Étienne Métropole dans la définition de la réglementation, la stratégie de communication, ainsi que le suivi technique et territorial du dispositif. Elle intervient également en interface avec les intercommunalités voisines afin d'assurer une cohérence régionale de la démarche.

Cette mission contribue activement à la réussite du déploiement de la ZFE-m, en faveur d'une mobilité plus durable à l'échelle métropolitaine.

## "Mon TAD" dans les Monts du Pilat : un projet de mobilité solidaire accompagné par l'ALEC42

Le 4 novembre 2024 à Bourg-Argental, la Communauté de communes des Monts du Pilat a inauguré "Mon TAD", un nouveau service de Transport à la Demande (TAD) destiné à améliorer la mobilité locale.

Ce service, financé à 70 % par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, répond à un enjeu fort : lutter contre l'isolement dans les territoires ruraux.

L'ALEC42 a participé à la concrétisation de ce projet, en accompagnant la CCMP depuis mars 2022. Grâce à son expertise, elle a mené une analyse des besoins à travers des entretiens avec les élus, des échanges avec les acteurs du territoire et une enquête auprès des habitants. Elle a également contribué au montage financier, au calibrage du service,

à la mise en œuvre technique avec la plateforme régionale de réservation, et à la sécurisation juridique du dispositif. Destiné en priorité aux publics en situation de précarité de mobilité (personnes âgées, en insertion, ou sans moyen de transport), "Mon TAD" facilite l'accès aux services essentiels : santé, commerces, démarches administratives.



## ZOOM SUR ROCHE-LA MOLIÈRE



### Un exemple concret d'accompagnement

La commune de Roche-la-Molière a bénéficié d'un accompagnement personnalisé de l'ALEC42 pour analyser en profondeur sa flotte de véhicules, avec un triple objectif : performance technique, rationalisation économique et réduction des émissions. Grâce aux outils de suivi fournis, la commune a pu poursuivre de manière autonome l'évaluation de sa flotte et planifier efficacement son renouvellement. Cette démarche a permis à la collectivité de cibler les véhicules à remplacer en priorité et de mobiliser les dispositifs d'aide existants. À ce titre, l'achat de deux utilitaires 100 % électrique (Kangoo ZE) a été soutenu à hauteur de 30 000 €, pour un montant total de 80 000 €.



### TÉMOIGNAGE

#### Éric Berlivet

Maire de Roche-la-Molière

« L'intervention de l'ALEC42 a été déterminante. Grâce à leur expertise, nous avons obtenu une analyse détaillée et précise de chaque véhicule. Cette vision globale nous a permis d'optimiser significativement notre flotte tout en répondant aux exigences de la ZFE. »

# Rapport financier

## Produits et charges



Pour mieux comprendre nos financements et nos dépenses, prenons l'exemple d'un billet de 100 €. Cela permet de visualiser concrètement d'où vient chaque euro et comment il est utilisé pour soutenir nos actions. Cette approche rend notre gestion financière plus claire et accessible à tous.



# Conseil d'administration & membres du bureau



**PRÉSIDENT**

**M. Jérémie LACROIX**  
4e vice-président  
Route-Mobilités -  
Finances  
Conseil  
Départemental  
de la Loire



**M. Luc FRANCOIS**  
Vice-président  
en charge des  
transports et des  
mobilités.  
Saint-Étienne  
Métropole



**M. Michel BOREL**  
Délégué au  
développement durable  
et aux mobilités.  
CDC Pilat Rhodanien



**Mme Fabienne PERRIN**  
Conseillère  
en charge du  
Logement  
Conseil  
Départemental de  
la Loire



**M. Nicolas CHARGUEROS**  
Délégué à l'environnement,  
développement durable et la  
sylviculture.  
Roannais Agglomération



**M. Daniel FRECHET**  
8e vice-président  
Eau-Environnement.  
Conseil Départemental  
de la Loire



**M. Guy LAFORIE**  
Membre du conseil  
d'administration.  
Loire Habitat



**M. Valéry GOUTTEFARDE**  
Délégué à la politique  
locale de l'habitat et  
aux gens du voyage.  
Loire Forez  
Agglomération



**Trésorier  
M. Marc JANDOT**  
Conseiller  
métropolitain  
Saint-Étienne  
Métropole



**Secrétaire  
M. Pierre SIMONE**  
SIEL Maire de  
St-Barthélémy-Lestra



**Autres membres  
M. Pascal DUMAS**  
Directeur territorial - EDF



**Autres membres  
M. Christophe LEROY**  
Directeur  
territorial - GRDF

## Conseil d'administration 7 collèges

- ▶ Collectivités territoriales et leurs groupements
- ▶ Agences de l'énergie
- ▶ Association de consommateurs, entreprises, gestionnaires de logements et d'établissements de santé, et transport

- ▶ Prestataires de l'énergie
- ▶ Enseignement.
- ▶ Organismes financiers
- ▶ État

# Une équipe qui informe, conseille, développe et accompagne pour une transition énergétique réussie



## DIRECTION

Richard GONNET

## APPROCHES TERRITORIALES ÉNERGIE CLIMAT

Suzanne BRAKEL

## ACTIVITÉS TRANSVERSALES

Marjorie FARCE, Communication

Enza BRUNO, Assistante

## CONSEIL ÉNERGIE EN ENTREPRISE EDEL42

Philippe AUDUREAU

Vincent BAROU

Johanne GROS

Rémi PERRIN

Gaëtan VIVIEN-RAGUET

## CONSEIL EN MOBILITÉ

Cassandre JOLY

Thibaut VALLAT-SANCHEZ

## EXPERTISE - PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT, BAILLEURS, COPROPRIÉTÉS

Vincent BAROU

Nicolas PICHOT

Fabien GOUTAGNEUX

Lauriane GUILLOT

Gwenael LECLERE

## CONSEIL ÉNERGIE, RÉNOV' ACTIONS42

Timothé ALLANCHE

Nirina ANDRIANAIVORAVELO

Jean-Marc BAZIN

Yoann CROS

Geoffrey GRATALOU

Lauriane GUILLOT

Pierre JIMENEZ

Gwenael LECLERE

Eric MARCHAL

Francis OBESE-JECTY

Florian PROUST



**PERSPECTIVES**

**20  
25**

## En 2025, l'ALEC42 s'engage résolument à orchestrer la transition énergétique sur notre territoire avec une vision claire et ambitieuse

Nous allons structurer et dynamiser nos partenariats pour répondre efficacement aux défis environnementaux actuels. Notre priorité sera de rester à l'écoute des besoins des particuliers, notamment à travers le Service Public de la Rénovation de l'Habitat et Renov'actions42, et des entreprises avec EDEL42. La contractualisation des PACTES sera un pilier central de notre action, soutenue par un outil de suivi rigoureux et une animation proactive des initiatives.

Nous renforcerons notre collaboration avec les EPCIs ligériennes pour impulser des politiques climatiques audacieuses et innovantes. L'accompagnement des projets de rénovation de l'habitat et d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments professionnels sera intensifié, car nous croyons fermement que chaque geste compte dans la lutte contre le changement climatique.

En outre, nous mettrons un accent particulier sur les enjeux de la mobilité durable et les objectifs de décarbonation, en communiquant avec conviction et clarté. L'année 2025 sera marquée par une mobilisation collective pour un avenir plus vert, où l'innovation et la coopération seront les maîtres mots. Ensemble, nous construirons un territoire résilient, capable de relever les défis environnementaux avec détermination et solidarité.



Fédération des agences locales de maîtrise de l'énergie et du climat

### UNE DYNAMIQUE EUROPÉENNE POUR UN RÉSEAU NATIONAL

Les agences de l'énergie et du climat sont soutenues par l'Europe et l'ADEME et sont réunies, en France, au sein de la Fédération FLAME.  
Plus de 450 agences en Europe.  
Près de 40 agences en France.

# ALEC<sup>42</sup>

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

LES SERVICES PUBLICS MUTUALISÉS DES COLLECTIVITÉS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



# ALEC<sup>42</sup>

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

9, rue Émile Combes - 42000 Saint-Étienne  
Tél. 04 77 42 65 10

 [www.alec42.org](http://www.alec42.org)

LES SERVICES PUBLICS DES COLLECTIVITÉS PORTÉS PAR L'ALEC42

